



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése aι Monif bek



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT

07 MAI 2019

DIVISIQNeHONS

N° d'entreprise: 0725.658.780

Dénomination

(en entier): Si 2

Forme juridique: SPRL

Siège: Rue du Village 128 - 7390 Quaregnon

Objet de l'acte : DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AU SIEGE SOCIAL DU

02/05/2019

ORDRE DU JOUR:

A-Cession de parts, Démission-Nomination

Sont présents : .

Monsieur le Président constate que l'intégralité des parts sont présentes ou représentées.

Monsieur le Président déclare l'assemblée valablement constituée.

Président, ouvre la séance à 14 h30

DECISION DE L'ASSEMBLEE

1-cession des parts :

Entre les associés, la nouvelle répartition du capital se fait de la manière suivante :

Monsieur Syed Asad Ullah détient 98 parts sociales du Capitale.

Monsieur Rana Israr Ahmad détient 1 part sociale du Capitale.

Monsieur Yousaf Mohammad Azam détient 1 part sociale du Capitale.

Le cédant donne mandat aux cessionnaires pour effectuer les modifications d'usage dans le registre des parts nominatives.

2-Démission:

A partir du 02/05/2019 Rana Israr Ahmad, démissionne post de gérant.

Domicilié à Rue du Village 128-1 - 7380 Quaregnon.

Assemblée Générale accepte sa démission et lui donne décharge de son mandat.

3-Nomination:

A partir du 02/05/2019 Monsieur Syed Asad Ullah nommé gérant pour une durée illimitée.

Domicilié à Rue Aumale 70 - 1070 Anderlecht.

Il est parfaitement courant de la situation financière de la société et responsable de l'active et de passive.

Après divers échanges de point de vue, Monsieur le Président clôture la séance à 16 H00.

Nouveau GERANT: Syed Asad Ullah **GERANT Sortant: Rana Israr Ahmad**

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature